

LIGUE D'ILE DE FRANCE DE VOLLEY-BALL

COMITE DU VAL D'OISE COMMISSION SPORTIVE

Eaubonne, le 13 mai 2014

PROCES VERBAL N° 7

SAISON 2013/2014

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SENIORS FEMININES

PRESENCES SUR LA FEUILLE DE MATCH

rencontre N° SFDR089 : ASVB Cergy - VBC Ermont 2 du 4 mai 2014

lecture de la feuille de match (reçue le 9 mai 2014). après vérifications, il s'avère que :

 les joueuses Mle RAMAHEFARIVONY Laëtitia – licence N° 1663989 et Mle NGELEKA Annie – licence N° 1865835 du VBC Ermont 2 ne pouvaient participer à la rencontre (RGED – articles 10.61 et 10.63 joueuses appartenant au VBC Ermont 1)

En conséquence, la Commission donne matchs perdus au <u>VBC Ermont 2</u> par <u>pénalité</u>.

Le résultat enregistré sera donc :

ASVB Cergy – VBC Ermont 2: 3/P – (25/00 – 25/00 – 25/00)

Ce résultat entraîne une modification au classement général, l'équipe de l'ASVB Cergy prenant la 2^{ème} place et le VBC Ermont 1 terminant à la 3^{ème} place.

la Commission Sportive

N.B.: pour tout appel, consultez le 14.7 du RGED et les articles en découlant.



COMITE DU VAL D'OISE COMMISSION SPORTIVE